



Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents des Yvelines

*Pour vous*

→ **acteurs du réseau . . .**

Le REAAPY a une identité et une mission : la reconnaissance et la valorisation des compétences parentales.

Quelles que soient les ressources, la culture, l'histoire des familles, il les accompagne et les soutient, en leur proposant des lieux d'accueil, de paroles, de conseils et d'échanges.

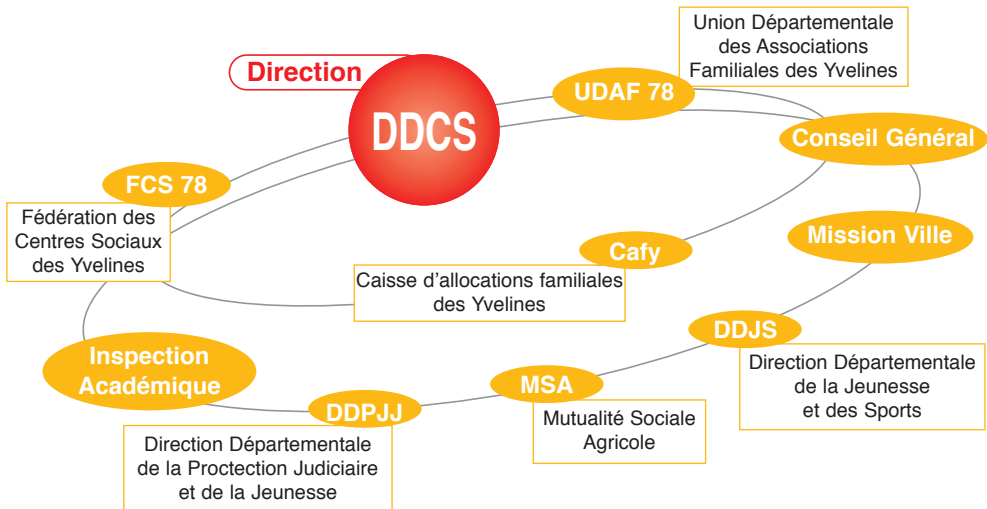
## Les objectifs

- Promouvoir les parents comme éducateurs premiers de leurs enfants.
- S'adresser à tous les parents dans le respect de leurs diversités.
- Susciter la mobilisation des parents en tant qu'acteurs privilégiés du réseau en prenant appui sur leurs savoir-faire et leurs ressources.
- Soutenir les initiatives des parents s'inscrivant dans la dynamique du REAAPY.
- Proposer aux parents une disponibilité, une écoute, une orientation pour les aider, les conseiller en cas de difficulté.



# L'organisation

**Le Comité de pilotage**, sous la présidence du Directeur de la **DDASS** (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales) est composé de partenaires institutionnels et associatifs, acteurs du champ de l'enfance et de la famille.



- > Il définit les orientations en fonction des besoins repérés.
- > Il confie à un comité des financeurs l'attribution des subventions pour des actions répondant à un appel à projet qu'il élabore chaque année.

**L'animation du REAAPY** est copilotée par deux chargées de mission issues de la FCS 78 (Fédération des Centres Sociaux des Yvelines) et de l'UDAF 78 (Union Départementale des Associations Familiales des Yvelines) afin de :

- > faire connaître le projet du REAAPY en réunissant partenaires et porteurs de projets,
- > favoriser l'initiative et le développement de projets sur le plan local et départemental,
- > accompagner les acteurs dans l'organisation de projets dans le respect des valeurs de la charte,
- > permettre l'échange d'expériences par la mise en lien des acteurs,
- > dynamiser le réseau par des réunions, des temps forts, de l'information.



## Accueil, écoute, conseil individuel et/ou collectif

Des points écoute parents, des accueils parents-enfants, des points écoute jeunes-parents proposent un accueil, une écoute, une orientation, des informations sociales et juridiques.

- > Informations collectives sur les droits des jeunes.
- > Point Info Famille, ...



## Groupes de parents

Les groupes de parents sont animés par une personne compétente. Ils offrent un espace d'écoute et d'expression sur des sujets choisis par les participants.

- > Préoccupation des parents sur la vie d'un quartier.
- > Groupe de parents sur l'adoption, ...



## Animations collectives

Les animations collectives favorisent le dialogue et les échanges entre parents, parents-professionnels et parents-enfants.

- > Temps parents-enfants pour un moment ludique partagé.
- > Activités manuelles animées par les parents au sein d'une école maternelle, ...



## Conférences et débats

Des rencontres avec des professionnels permettent l'apport d'informations et l'échange sur des thématiques.

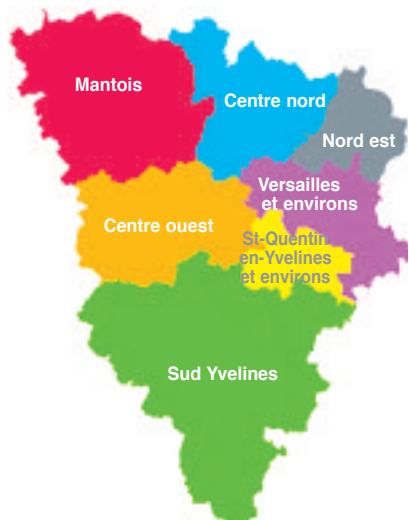
- > Débat sur l'autorité parentale.
- > Table ronde sur les dangers d'Internet.



## Médiation

La médiation facilite les relations au sein de la famille (parent-parent, parents-enfant, ...) et entre parents et institutions (médiation famille-école, ...).

Carte interactive sur le site  
[www.reaapy.fr](http://www.reaapy.fr)



# Charte des

## Réseaux, d'Ecoute

### d'Appui et d'Accompagnement des Parents

**Au-delà de susciter les occasions de rencontres et d'échanges entre les parents, les REAAP ont pour objectif de mettre à leur disposition des services et moyens leur permettant d'assumer pleinement et, en premier, leur rôle éducatif.**

Les REAAP mettent en réseau tous ceux qui contribuent à conforter les parents dans leur rôle structurant vis-à-vis de leurs enfants.

Dans ce cadre, les partenaires du REAAP et les responsables des actions de soutien à la parentalité adhérant à cette charte s'engagent à :

- 1 valoriser prioritairement les rôles et les compétences des parents : responsabilité et autorité, confiance en soi, transmission de l'histoire familiale, élaboration de repères, protection et développement de l'enfant, ...
- 2 veiller à la prise en compte de la diversité des structures familiales, des formes d'exercice de la fonction parentale et de la reconnaissance de la place de chacun des parents en tant qu'éducateur de son enfant
- 3 favoriser la relation entre les parents et dans cet objectif privilégier tous les supports où les parents sont présents, en particulier le cadre associatif
- 4 encourager les responsables des lieux et structures fréquentés par les parents à accueillir ou susciter de nouvelles initiatives. Ils garantissent l'ouverture de ces lieux à tous les parents, en recherchant la fréquentation de publics issus de milieux différents, de générations et de catégories socioprofessionnelles et culturelles diverses
- 5 respecter dans le contenu et la mise en œuvre des actions développées, dans le cadre des REAAP, le principe de neutralité politique, philosophique et confessionnelle
- 6 s'inscrire dans un partenariat le plus large possible sans toutefois se substituer aux partenaires et aux dispositifs de droit commun intervenant dans l'appui à la parentalité
- 7 prendre appui sur un réseau mobilisable et compétent de parents, de bénévoles et de professionnels très divers qui partagent l'engagement d'accompagner les familles, dans le respect des personnes et de leur autonomie, et qui s'appuient sur les connaissances disponibles
- 8 participer à l'animation départementale. Participer à la construction d'un système d'animation partagée qui permette une circulation des informations, l'évaluation des actions, une capitalisation des savoir-faire, la transparence, la rigueur, la visibilité et un fort développement de ce mouvement

FCS 78

Fédération des Centres  
Sociaux  
01 39 16 70 77  
06 65 06 25 86  
reaapy@orange.fr

[www.reaapy.fr](http://www.reaapy.fr)



UDAF 78  
Union Départementale  
des Associations Familiales  
des Yvelines  
01 30 21 29 09  
pdumoncel@udaf78.asso.fr